

Conseil général de Villars-Sainte-Croix – Préavis municipal No 2/2019

Comptes et rapport de gestion 2018

Rapport de la commission de gestion et des finances

La commission s'est réunie le lundi 3 janvier 2019 à 20h à la salle du Conseil afin de procéder à l'examen du préavis susmentionné.

Etaient présents :

Pour la Municipalité : Monsieur Georges Cherix, syndic
Madame Susanne Perrudet, municipale
Monsieur Christian Baur, municipal
Monsieur Vincenzo Camuglia, municipal
Madame Vivette Pilloud, boursière communale

Madame Nicole Cattano, excusée

Pour la commission : Monsieur Igor Kortchnoï, président
Monsieur Claudio Perna, membre
Madame Françoise Cuérel, rapporteur

Madame Monique Romon, excusée

Reçu le	12.6/19	
Nom	Visa	
Cherix		12.6/19
Camuglia		VC
Baur		CB
Perrudet		SP
Cattano		NC
Vu séance du		

Monsieur le syndic ouvre la discussion.

La commission a posé différentes questions et vous donne ci-après un résumé des réponses.

Administration générale :

Compte 110.304 - diminution de la charge suite à l'arrêt temporaire de travail pour maladie d'une employée et de l'arrêt du paiement des cotisations LPP.

Compte 110.3110 – achat d'une maquette 3D de notre village pour participer à la maquette 3D de tout l'ouest lausannois lors de la visite du Conseil d'Etat.

Compte 110.365 – les jeunes de notre village font parties de plus en plus de sociétés sportives et diverses, qui sollicitent des subsides. De plus, la fête des vigneronns 2019 a couté Fr. 2'500.- de costume et divers.

Compte 180.351 + 2 – les TL et la Poste ont demandé moins que prévu, sans fournir d'explication.

Finances :

Compte 210.330 – le calcul de la provision pour débiteurs douteux a été fait par la fiduciaire, et une nouvelle attribution demandée.

Compte 210.4011 – le calcul de l'impôt sur le bénéfice des personnes morales est toujours difficile à faire, et le nouveau quartier de la Pierreire a apporté de nouveaux contribuables. Sans oublier Bobst qui a renoué avec un bénéfice.

Bâtiment de la poste :

Compte 351.314 – un appartement a été entièrement rafraîchi suite au départ du locataire qui était là depuis longtemps, et suite à des problèmes d'humidité.

Compte 351.315 – lors du contrôle des EU/EC il a été découvert un croisement des tuyaux pendant la construction. Les corrections ont été faites de suite.

Travaux :

Compte 430.312 – les nouveaux éclairages des quartiers de la Pierreire et des Abreuvoirs ont amené une augmentation de consommation d'électricité.

Compte 440.314 – la recherche des familles pour la désaffectation du cimetière a été suspendue suite à la maladie d'une employée de l'administration.

Compte 450.4341.1 – malgré l'augmentation du nombre d'habitants, le tonnage des déchets au sac est moins élevé qu'en 2017, certainement dû à un meilleur tri au vu de l'augmentation du tonnage des déchets compostables. La rétrocession de la taxe au sac s'en fait sentir.

Sécurité sociale :

Compte 730.365 – calcul fait par le Canton.

Services industriels :

Compte 810.312 – en 2017 le m3 d'eau a été facturé Fr. 1.4026. Le budget 2018 prévoyait un m3 d'eau à Fr. 1.28, et le prix définitif 2018 fixé à Fr. 1.095/m3.

Malgré un budget 2018 prévoyant un excédent de charges de Fr. 410'103.- les comptes 2018 présentent un excédent de revenus de Fr. 180'177.10, avant l'amortissement extraordinaire de Fr. 172'000.- à la requalification de la route de la Pierreire.

L'étude des comptes nous montre que le budget a été principalement tenu, sauf pour quelques travaux ou achats urgents, et avec des recettes fiscales plus importantes que prévues.

La commission a également étudié le rapport de gestion 2018 qui détaille largement l'activité de notre Commune, et complète utilement les commentaires des comptes.

Nous remercions la Municipalité ainsi que Madame Pilloud pour la qualité de leurs réponses et pour le travail fourni durant l'année 2018.

Conclusion

Au vu de ce qui précède nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil général de Villars-Sainte-Croix :

- Vu le préavis municipal no 2/2019
- Oûi le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

Décide :

- D'approuver les comptes et le rapport de gestion pour l'année 2018 tels que présentés
- De donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2018.

Villars-Sainte-Croix, le 11 juin 2019

Pour la commission de gestion et des finances :

Igor Kortchnoï



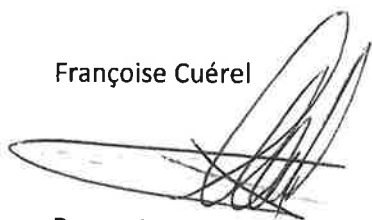
Président

Claudio Perna



Membre

Françoise Cuérel



Rapporteur

